

**CULTURE ET CRÉATION ROMANESQUE: L'EXEMPLE DU ROMAN FÉMININ  
FRANCOPHONE****SEKA Chiayé Marie-Pauline**

Maître-Assistante

Enseignante-Chercheure

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Ecole Supérieure de Théâtre, de Cinéma et de l'Audiovisuel

[sekachiaye@gmail.com](mailto:sekachiaye@gmail.com)**Résumé**

Longtemps restées absentes de la scène littéraire, les femmes font leur entrée dès 1975. Comment comprendre cette entrée ? Est-elle anodine ou traduit-elle une idéologie ? L'objectif de cet article est de montrer qu'il existe un rapport entre l'écriture des femmes et leur culture. Basée sur la critique féministe et la sociocritique, nos résultats montrent que l'écriture féminine est une remise en cause de l'ordre social et culturel.

**Mots-clés:** Scène Littéraire, Entrée, Culture, Ecriture Féminine, Ordre Social

**Abstract**

Absent from the literary scene for a long time, women made their entrance in 1975. How to understand this entrance? Is it harmless or does it reflect an ideology? The objective of this article is to show that there is a relationship between the writing of women and their culture. Based on feminist criticism and sociocriticism, our results show that female writing is a questioning of the social and cultural.

**Keywords:** Literary Scene, Entry, Culture, Feminine Writing, Social Order

## Introduction

Le roman féminin de l'Afrique francophone apparaît aux alentours de 1958. En effet, le premier texte connu écrit par une Africaine noire remonte à 1958. Il s'agit de l'ouvrage de la camerounaise M.-C. Matiz (1956) intitulé *Ndondga*. De même, le premier roman écrit par une femme africaine date de 1966. C'est le roman de la Nigériane F. Nwapa (1966) sous le titre de *Efuru*.

Comme genre littéraire, le roman est régi par ses propres codes. Il est toutefois un fait de société et en tant que tel, il relève d'une institution sociale que l'on appelle la littérature. Le romancier ou la romancière est le produit d'une culture spécifique dont il ou elle assure la reproduction par ses œuvres. La création romanesque quant à elle s'inscrit dans un processus de production et de reproduction de la culture, dans un processus d'appropriation et de réappropriation de la culture. Elle est, ainsi, à la fois invention et réinvention des modèles culturels. Le terme culture tient une place centrale dans notre analyse. Elle peut être sommairement définie avec le sociologue québécois G. Rocher (1968, p. 23.) comme étant :

Un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes servent d'une manière à la fois objective et symbolique à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. En d'autres termes, elle est une programmation mentale, collective propre à un groupe d'individus.

Partout en Afrique et en Afrique francophone en particulier, les femmes constituent un groupe à part entière. N. Joseph (1985, p. 123.) rapporte que dans le conte "les perceuses d'yeux" du camerounais Beling-Nkoumba, un père donne des conseils à son fils en ces termes :

Ce n'est pas ainsi qu'un homme doit traiter sa femme. Nos pères disaient, bien sûr, que la femme est une chèvre qu'il ne faut pas attacher avec une corde très longue. Ils disaient aussi que la femme est un panier de chenilles qu'il convient de secouer très fréquemment de peur de les voir s'en aller. Tout est vrai, aujourd'hui, comme autrefois. Mon fils, si tu n'écoutes pas ma voix qui est celle de la sagesse et de l'expérience, à qui te plaindras-tu ?

De ce qui précède, la femme africaine a un statut particulier et subit en permanence les affres de la société patriarcale africaine. Dès lors, l'on est en droit de se poser certaines questions. Pourquoi les femmes viennent-elles à l'écriture ? Qu'écrivent-elles ? Y a-t-il un rapport entre leurs écrits et leurs cultures ? L'objectif de cet article est de montrer que loin de constituer une littérature anodine, la création romanesque féminine répond à des préoccupations féminines en rapport avec leur vécu dans la société africaine. Dans "Culture et création romanesque : l'exemple du roman féminin francophone", il s'agira ainsi d'examiner le patrimoine culturel des romancières et la nature des relations entre cette culture et le tissu culturel des œuvres.

Pour ce faire, des méthodes d'analyse s'imposent. En effet, deux méthodes basées sur la critique féministe appelée "gynocritique" et la sociocritique apparaissent pertinentes pour ce travail. Critique féministe et auteure littéraire américaine sur les questions critiques et sociales, Elaine Showalter, née en 1941 aux Etats-Unis, est la fondatrice de cette méthode d'analyse. Celle-ci étudie les femmes comme écrivains mais aussi les thèmes, les époques, les genres et les structures inclus dans leurs écrits. Elle servira à poser les règles d'une tradition littéraire féministe. Toutefois, cette critique ne veut pas effacer les différences entre écriture masculine et écriture féminine. Elle vise plutôt à comprendre la spécificité de l'écriture des femmes, pas comme un produit du sexisme, mais comme l'aspect fondamental de la réalité féminine.

L'analyse sociocritique, comme le montrent les œuvres de G. Luckas (1963), L. Goldman (1995) et B. Kotchy (1984), prend en compte la réalité sociale dans laquelle l'œuvre a été produite ou qui a conditionné sa création. L'écrivain qui a son point d'ancrage dans sa société d'origine et une histoire, capte les différents faits, les différents aspects de cette société pour construire son œuvre. Ainsi, la valeur ou la signification de sa création lui vient précisément de ses rapports avec sa société, le milieu de l'écrivain.

Ce travail se fera autour de deux grands axes : le premier se consacrera à l'émergence de la littérature africaine francophone féminine afin de relever les difficultés liées à la naissance de celle-ci tandis que le deuxième exposera les caractéristiques de cette écriture dans le but de dégager ses spécificités.

### 1. Création romanesque féminine : contexte d'émergence

De nombreux critiques ont montré la quasi-absence d'une écriture véritable des femmes dans l'univers littéraire francophone africain. J. Chevrier (1984), dans *Littérature nègre*, établit une classification des divers types de roman et distingue les différentes phases d'élaboration de la forme romanesque. En évoquant les tendances du roman contemporain, il ne consacre que deux pages aux écrivaines et s'il concède qu'il est temps pour les femmes de prendre la parole, il n'en conclut pas moins que, peut-être, est-il trop tôt de parler d'écriture féminine.

S. Dabla (1986) dans *Nouvelles écritures africaines effectuait* un bilan de la littérature africaine d'expression française. Ce travail a consisté à présenter cette littérature à ses débuts pour ensuite définir les caractéristiques des romanciers de la seconde génération des années 1966 à 1983. A ce stade, il identifie la nouveauté du témoignage vivant et original des paroles de femmes qui viennent des intéressées elles-mêmes et qui changent la vision unilatérale que la littérature donnait de la vie africaine. Mais, il ne porte son attention qu'à une seule écrivaine africaine, W. Liking, pour son chant-roman intitulé *Elle sera de jaspe et de corail, journal d'une misovire* (1984). Ce qui laisse supposer que les écrivaines n'auraient jusque-là rien produit de significatif.

Cette même idée est reprise par A. Chemain (1980) dans *Emancipation féminine et roman africain*. Dans cet ouvrage, elle abonde dans le même sens. Elle analyse la condition féminine à travers les romans des romanciers francophones de l'Afrique subsaharienne et parvient à la conclusion que: «il n'existe pas de femmes qui ait pensé sa propre condition et donné à sa réflexion la forme d'une fiction romanesque.» (1980, p. 23.) A. Thiam abonde dans le même sens. Dans son ouvrage à teneur anthropologique *La parole aux négresses* (1978, p. 17.), elle souligne aussi le silence et l'absence de la femme africaine sur la scène littéraire et les invite par ailleurs à une reprise immédiate de la parole en ces termes:

Longtemps les Négresses se sont tues. N'est-il pas temps qu'elles redécouvrent leurs voix, qu'elles prennent ou reprennent la parole, ne serait-ce que pour dire qu'elles existent, qu'elles sont des êtres humains. Les Négresses ont-elles déjà pris la parole ? Se sont-elles déjà fait entendre ? Oui quelquefois mais toujours avec la bénédiction des mâles. Leur parole n'avait alors rien d'une parole de femmes. Elle ne disait pas la femme.

Contrairement à A. Chemain, on note une différence notable avec A. Thiam. En effet, à la conquête de la parole suggérée par la première, la seconde, parle de reconquête. Selon elle, les femmes doivent redécouvrir leur voix ; autrement dit, à un moment donné de l'histoire, les femmes ont certainement pu parler de leur vie, c'est-à-dire, exprimer leur égo, leur sensibilité et leur aspiration. Il est donc clair que cette confiscation par la société ou si l'on veut, la perte de la voix féminine

n'est pas un état de nature. Il apparaît beaucoup plus comme un accident historique, voire une conspiration. Des raisons sociales et culturelles expliquent cette conspiration.

### 1.1. Des raisons sociales

L'Africaine s'est vue depuis toujours attribuer plusieurs conceptions. La femme africaine n'a jamais cessé de changer de visage pour ceux qui prétendent la connaître : tantôt, elle est associée à l'image de la mère, celle au service de qui toutes les forces mystiques de la communauté devraient se mettre; tantôt l'épouse qui n'avait pas de mot à dire.

Selon R. Sastre (1975, p. 8.) : « Souvent, pour l'homme africain, la femme n'est autre chose que la mère de ses enfants. » Cette idée de R. Sastre montre toute l'idée que l'Afrique se fait de la femme. Être mère, transmettre à des enfants la vie est tout ce que représente la femme. Cette image est si ancrée dans les mœurs que pour la société traditionnelle africaine, être femme, revient essentiellement à être mère. Elle est réduite au statut de génitrice. Toute l'éducation qu'elle reçoit depuis son enfance l'oriente vers son futur rôle de mère. En observant la vie quotidienne de sa famille, de son lignage, de son village, en recevant les préceptes et les commentaires des anciens, l'Africaine assimile la part essentielle du patrimoine social et apprend à se placer dans le réseau des relations humaines.

Avec l'image de la femme-mère, s'entend celle de la femme-nourricière. De fait, la femme n'a de place que dans le foyer car son rôle essentiel est de s'occuper de la maison. Comme l'affirme R. Sastre : « quoiqu'il en soit, toute femme doit être fière et digne de ce rôle avant de s'engager dans n'importe quelle croisade sociale. » (Idem, p. 39.) L'Africaine est celle qui s'occupe de l'éducation des enfants, chargée en cela de leur faire acquérir les premières habitudes indispensables pour bien se conduire dans la société. Ainsi, malgré l'intrusion de l'école, elle n'a pu en profiter réellement. Pour reprendre les mots de Molière, la femme est un être dont la seule science est « la science du ménage » (1962, p. 58.) C'est très tôt que l'on inculque à la femme dans les sociétés africaines les enseignements sur sa responsabilité au foyer : s'occuper de son mari, de ses enfants, cuisiner et cultiver la terre. L'éducation à laquelle elle a droit, est l'éducation traditionnelle.

De fait, depuis l'époque traditionnelle en passant par les indépendances jusqu'à nos jours, on observe une grande disparité dans la scolarisation selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon. Cela s'explique par le fait que même si les femmes apparaissent très favorables à la scolarisation, elles ne décident pas seules. Si le chef de famille doit élire entre plusieurs enfants, il choisira volontiers, un de ses garçons qu'une de ses filles dont le mariage est le destin. Le mariage étant la seule gloire de la femme selon Maïga Ka, même si elle doit aller à l'école aussi longtemps que possible, elle ne doit pas privilégier cela dans les choix. Même si elle a assez de chance d'y aller, ce n'est pas évident qu'elle arrivera au terme de son cycle car selon R. Sastre (1975, p. 12.), « la jeune Africaine n'a pas besoin d'une grande instruction pour s'acquitter de son rôle dans la société. C'est-à-dire de mère avant tout » (1975, p.12.).

Ainsi, la société traditionnelle ayant forgé l'esprit de la femme et sa place dans celle-ci, il apparaît très difficile d'aller contre ce modèle. Aussi, la société moderne se permet-elle de respecter les principes qui régissent ce modèle et dont l'observance est la condition de la continuité. C'est l'exemple de la scolarisation de la fille. En effet, cette scolarisation de la fille place la société devant des situations nouvelles auxquelles elle n'a pas été préparée et qui la contraignent à innover. A la limite, cette situation la remet en cause et sape les bases du modèle légué par le passé. Par conséquent, ce fait nouveau, c'est-à-dire, la scolarisation de la jeune fille, générateur plus ou moins d'angoisses, peut être écarté par des prétextes non fondés. Le fait de réduire la femme à des

tâches ménagères rassurent la société, comme le confirme Mam, la mère de l'héroïne dans l'œuvre de F. Bebey (1973, p. 23), quand elle refuse catégoriquement de scolariser sa fille, arguant de l'élever à sa propre manière. Vouloir abandonner le foyer et le marché pour faire le travail de bureau est un sacrilège. Du reste, elle ne perçoit pas l'utilité de l'école pour la femme et l'exprime clairement en disant: «lire et écrire, c'est l'affaire de ces femmes qui veulent travailler dans les bureaux, comme si elles étaient des hommes».

C'est pourquoi, la scolarisation des filles est toujours en concurrence avec d'autres préoccupations qui s'accordent plus aux exigences du rôle de femme. Dans cette concurrence, elle est souvent délaissée au profit des valeurs qui sont attachées au rôle de l'épouse et de mère qui sont l'essence même de la femme. En effet, dès l'âge de cinq ou six ans, tandis que les garçons commencent les premières classes scolaires, les fillettes travaillent avec leur mère, si bien qu'entre dix et douze ans, elles sont pratiquement considérées comme capables de se suffire à elles-mêmes et prêtes pour le mariage. Du reste dans la société traditionnelle africaine, le mariage est « la seule gloire de la femme. » selon A. Maïga Ka (1985, p. 70) Aussi, dans les rites établis et les coutumes pratiqués en la matière, l'avis des femmes n'est-il jamais sollicité. Jamais on interroge ou ne s'interroge sur leurs désirs. L'institution du mariage est régie par des lois auxquelles il faut se plier ou faillir. Elle ne peut paraître telle qu'à partir du moment où toutes les hiérarchies sociales sont déterminées en fonction du sexe. C'est dans cette optique que P. Sacoume (1965, p. 25), dans *Tradition et Modernité en Afrique noire*, dit ceci: «La femme africaine traditionnelle était opprimée ; tout ce qu'elle possédait devrait être présenté au mâle. L'homme faisait la loi à sa façon, il commandait et tous les avantages étaient pour lui et la femme n'en profitait pas. » Pour parler comme L. S. Senghor, la femme est un être dont la seule science est « la science du ménage» (1962, p. 58).

Selon l'Africaniste P. Erny. (1968, p. 119.), veiller à assurer sa progéniture en Afrique traditionnelle, est un moyen sûr de garantir sa propre survie. Dans son ouvrage *L'Enfant dans la pensée traditionnelle africaine de l'Afrique Noire*, il écrit : « il faut laisser un souvenir sur terre, un moyen pour se faire nommer après son départ. Le seul moyen pour échapper à la mort, c'est la fécondité. » Ainsi, l'éducation dispensée aux filles, est une éducation à la préparation au mariage. Il n'y a pour elles aucune autre perspective puisque le célibat n'a pas d'existence sociale. Selon C. Lacour (1972, p. 64.) «comme l'infirmité physique ou la débilité mentale, des cas de célibat se produisent de temps à autre mais ils sont considérés comme des aberrations ou des accidents malheureux, il serait souhaitable qu'il n'y en eût pas. »

De ce qui précède sur la formation des filles, il est clair qu'elles sont élevées ou éduquées par leur mère, leurs tantes, leurs sœurs à leur image. L'Africaine reçoit dès son bas-âge, l'éducation propre à sa race, à sa tribu selon les lois et coutumes de ses ancêtres. Ces évocations laissent entrevoir ce que fut pendant longtemps, la condition de la femme et l'idée que son partenaire masculin et toute la société se faisaient de son rôle : être mère avant tout, celle dont toutes les forces mystérieuses devaient être mises au service de la communauté. Ainsi, se dessinaient les prémisses du destin de la femme, et le double signe sous lequel il se perçoit : socialité et servitude.

Entre ces deux rôles, ne cessera d'osciller la condition féminine tout au long des âges. Les femmes étaient simultanément employées et méprisées comme instrument de production, mais appréciées voire glorifiées comme instrument de reproduction. On dit aujourd'hui, selon C. Coquery-Vidrovitch (1994, p. 10.) qu'elles se définissent par trois "S" : Silence, Sacrifice et Service.

## 1.2. Des raisons culturelles

Selon O. Kaboré. (1987, p.118.) : « la femme étant privée de la pomme d'Adam, est incapable de retenir ses paroles ; aucun obstacle ne les freine dans la gorge pour lui laisser le temps de réfléchir. C'est pour cela que la parole de la femme en colère est dangereuse. » D. Zahan (1963) poursuit dans la même veine. Dans son étude, *La dialectique du verbe chez les Bambara*, il relève certaines pratiques comme le tatouage de la bouche qui :

Repose sur la certitude que la femme, en vertu de ses dispositions congénitales n'est pas maîtresse de ses paroles. A l'encontre de l'homme qui est inflexible et réservé, la femme est un être mou, incapable d'imposer des limites à son verbe. Ce que la femme entend et sait, elle le divulgue tout naturellement. Le tatouage de la bouche a donc pour rôle de remédier à ce défaut que les hommes imputent aux tendances innées du sexe faible (p. 78).

Ces exemples montrent que depuis toujours, dans la société africaine, l'homme cherche à contrôler, ou mieux, à s'assurer un contrôle de la parole féminine. Jamais ou du moins dans la plupart des cas, la femme n'a eu droit à la parole quel que soit le lieu où elle se trouve. Que ce soit au foyer, à la place publique, dans les réunions villageoises, sa présence n'était d'ailleurs pas souhaitée. Pour O. Kaboré (idem, p. 118.), la société africaine « conçoit la parole féminine comme surtout négative et dangereuse à l'opposé de celle de l'homme, même si elle lui reconnaît quelque côté positif».

Une autre raison qui serait bon à relever montre que le monde littéraire a été d'abord un terrain occupé par les hommes. D'ailleurs, il faut beaucoup d'audace et de courage à la femme pour s'infiltrer dans ce monde restreint où les privilèges étaient avant tout accordés aux hommes. Or, les livres sont des moyens propices permettant l'ouverture au monde et l'affirmation de soi. Du coup, la femme qui écrit, sera dans un exil constant et son égo restera nié.

Même si quelques rares femmes ont essayé d'accéder au domaine littéraire, cette entreprise n'a pas été facile. Comme l'affirme J.-M. Volet (1993, p.13.), l'écriture féminine, timide, scolaire et parfois maladroite, a été à ses débuts, marginalisée par la critique africaine à prédominance masculine comme exprimé en ces termes: « la littérature féminine a été souvent victime d'un canon littéraire et d'un discours qui rejetaient systématiquement les romancières africaines à l'arrière-plan. » C'est pourquoi certaines femmes refusent de placer leurs écrits sous la rubrique de littérature féminine ou féministe. Car cela serait un frein à leur reconnaissance par la gent masculine. Cette inquiétude se perçoit dans les propos de la Sénégalaise A. Sow Fall lors de son entretien avec L. Houédanou. (1981, p. 16-17) : « Je n'écris pas du point de vue de la femme, mais plutôt de la citoyenne. L'écrivain-femme n'a pas à choisir que des thèmes féminins. Je ne pense pas que nous ayons une spécificité par rapport aux hommes. »

Ces propos pourraient traduire une certaine peur de se voir marginaliser car rien ne saurait expliquer une telle explication surtout que l'image de la femme a été longtemps déformée par celui qui prétend l'aider : l'homme. En ce sens, la femme qui prend la plume, se voit dans l'obligation de redorer cette image et donc de s'inscrire forcément dans une littérature dite féministe. Cette peur d'être marginalisée est soutenue par M. Bâ qui en fait une raison fondée de la réticence des femmes à écrire. Lors d'une conférence (1981, p. 22.), M. Bâ l'explique clairement : « Dans toutes les cultures, la femme qui revendique ou proteste est dévalorisée. Si la parole qui s'envole marginalise la femme, comment juge-t-on celle qui ose fixer pour l'éternité sa pensée ? C'est dire la réticence des femmes à devenir écrivains ». Cependant, la marginalisation est l'essence même

de l'écriture féminine. En fait, pour une femme vivant au sein d'une société africaine traditionnelle, « écrire, c'est se marginaliser » dit B. Didier. Cette dernière affirme (1981, p. 97.) par ailleurs que:

Le désir d'écrire, aussi fondamental peut-être que le désir d'enfanter et qui répond probablement à la même pulsion, ne pouvait être utilisé de la même façon par la société. Si l'enfantement apparaissait comme la condition même de la survie de tout groupe humain et par conséquent devait être organisé dans une structure sociale, le désir d'écrire, lui, est au contraire marginal, subversif, à tout le moins inutile.

Ainsi, lorsque la femme écrit, elle force son entrée dans un locatif qui lui était interdit, à un rang supérieur et se place en dehors de la structure qui lui était réservée. Par l'écriture donc, la femme enfreint les règles préétablies par la tradition et la coutume et se marginalise. Ecrire pour la femme africaine, serait se placer en marge de la société. L'écriture féminine est ainsi par nature une écriture marginale, une écriture qui s'effectue en dehors de l'univers muet et silencieux où les normes veulent la maintenir. C'est ce que laisse voir la mère d'Assèze (C. Beyala, 1994, p. 10.) quand elle confie à sa fille ce qui suit: « les femmes des livres, c'est comme des femmes qui deviennent des hommes à force de faire du sport. » L'écriture est de ce fait, une affaire d'homme que la femme oserait pratiquer au risque de mettre en péril sa féminité. C'est pourquoi, la femme a refusé d'écrire afin d'éviter de se marginaliser vis-à-vis d'une société qui lui est étrangère et à laquelle elle n'appartient pas vraiment. Cette situation ambiguë à laquelle la femme était confrontée, c'est-à-dire entre la crainte ouverte de la marginalisation et son incontournable nécessité, a hanté et ralenti l'écriture féminine pendant de nombreuses décennies.

Comme on peut le constater, ce ne fut pas un choix délibéré mais plutôt une contrainte pour la femme. Elle a choisi de rester dans l'obéissance et d'accepter sa situation surtout que, se constituer en rebelle n'était pas une évidence. Il fallait, en effet, une bonne dose de courage et de détermination. Toutefois, malgré ces raisons sociales et culturelles qui ont longtemps freiné et ralenti l'arrivée de la femme sur la scène littéraire, il faut noter tout de même qu'à partir de l'année 1975, proclamée comme l'année internationale de la femme, l'on verra l'entrée des femmes sur la scène littéraire. Même si cela paraissait timide, elles ont fini de convaincre par leur présence et leur détermination. Analyser alors de plus près cette littérature féminine pour en connaître les caractéristiques ne serait pas sans intérêt.

## **2. Les caractéristiques des romans féminins africains francophones**

Selon R. Gallimore, l'autre question controversée ayant trait aux écrits des femmes, est le problème du rapport entre le sexe et une forme particulière d'écriture. En d'autres termes, y a-t-il une différence d'écriture entre l'Africaine et l'Africain ? Est-ce une question d'auteur ? Ou une question ontologique ou simplement une question de position idéologique ?

### **2.1. Les sujets abordés**

Pour les écrivaines africaines francophones, il y a bel et bien une différence entre leur écriture et l'écriture masculine. En cela, elles rejettent surtout l'écriture des écrivains de la Négritude qui a longtemps vu en la femme un archétype représentant le continent, tantôt la race, tantôt les valeurs culturelles africaines.<sup>1</sup> Ainsi, des expressions telles que "écriture féminine", "écriture au féminin", "écrit au féminin", sont nées et sont de plus en plus en vogue. Du reste, J. Chevrier (1984, p.153.) doutait de l'existence d'une écriture féminine africaine. Il disait à ce propos : « si l'on rend un juste

<sup>1</sup> Voir les poèmes de Senghor et Camara Laye.

hommage à la littérature écrite par des femmes-écrivains, peut-être est-il trop tôt pour parler d'une écriture féminine. »

S'opposant à lui, P. Herzberger-Fofana (2000, p. 23.) affirme que les romans écrits par des femmes et publiés au 19<sup>e</sup> siècle sont désignés par le vocable de romans "féminins", car ils ont tous un même point: illustrer un destin de femmes aux prises avec des problèmes d'ordre familial, conjugal. Dans ces écrits, les écrivaines s'attachent à faire connaître leur société propre avec ses spécificités. A côté des femmes inertes présentées dans la littérature masculine, ces romancières opposent des héroïnes actives qui combattent et sont déterminées, dans leurs actes, à faire respecter les droits de la femme. Elles sont soucieuses de montrer une image vraie de la femme telle qu'elle se présente dans la réalité. C'est pourquoi, les débuts de cette littérature féminine sont marqués par la publication d'œuvres autobiographiques sur la condition féminine.

Selon B. Didier. (1981. P.19.), « plus la société les empêchait de dire "je", plus elles l'écrivaient dans leurs textes». De fait, les femmes avaient beaucoup plus besoin de parler, de se narrer et de se raconter. Une exigence qui vient non seulement du fait de vouloir affirmer leur identité culturelle et sociale mais plus encore, une volonté de se poser en tant que sujet face au discours de l'homme. En témoignent les dédicaces, les préfaces, les débuts de romans.... de nombreux romans. Citons T. Boni (1991, p.4.), qui dédie son œuvre *Une vie de crabe* «à la mémoire de sa mère, femme hors-pair, en espérant qu'elle aurait aimé la ènième version de la fable.», C. Beyala (1987, p. 4.) avec son premier roman qui s'ouvre sur un éloge à « Assèze, toi la femme dont le silence a su si bien me parler. », M. A. Kä (1985, p.103.) ne reste pas en marge. En effet, elle offre la deuxième dédicace à sa fille qui porte le nom de Mariama Bâ : « afin qu'elle puisse hériter des qualités de cœur et d'esprit de sa grande homonyme». F. Kéïta (1998) ne fait pas l'exception, elle qui dédie son œuvre *Rebelle* « à ma mère, une femme... »

L'importance de ces exemples est de souligner la différence que ce discours féminin entretient avec celui du discours masculin. En effet, à l'opposé du discours idéologique masculin, celui des femmes est une réflexion sur le moi et le vivre féminins d'abord. Dans *C'est le soleil qui m'a brûlée* de C. Beyala (1987, p. 6.) par exemple, la narratrice affirme :

Aujourd'hui, j'en ai marre ! Ras le bol ! J'ai envie de parler. J'ai terriblement envie de parler de cette aube triste, de ces heures qui ont couru avant l'arrivée de l'homme. Je peux dire sans attenter à la vérité que c'est sa faute. Tout est sa faute. Et elle, il a fallu qu'elle séduise les étoiles pour survivre.

On comprend alors que l'écriture féminine se caractérise avant tout par la narration d'histoires de femmes à travers lesquelles celles-ci se proposent de raconter leur vie. Cela est d'autant plus clair que les raisons sociales évoquées montrent que la femme est confinée dans un rôle périphérique, occupant une place inférieure à l'homme. Elle est un être rabaissé à tous les niveaux. Ces raisons la pousseront à se lever et à prendre ses responsabilités. A partir de ce désir légitime de s'accomplir totalement, elles critiquent sévèrement la société très peu respectueuse de la femme et rompent avec une certaine soumission obscurantiste à la tradition. C'est donc une écriture qui s'élève contre les préjugés sexuels. Elle opère presque toujours autour du problème de la matrimonialité, des sujets du corps, de l'amour et du couple. Un bref aperçu sur les titres des œuvres féminines confirme nos propos. Ces titres mettent la vie féminine au cœur des préoccupations des écrivaines. *Une si longue lettre* de M. Bâ (1979) expose la polygamie, source de souffrance féminine. *Une vie hypothéquée* d'A.-M. Adiaffi (1983) et *Vie de femme* (1982) de D. Tsogo, résument toutes les situations désastreuses vécues par les femmes dans leurs ménages respectifs. Quant à R. Yaou, elle montre dans *Lézou Marie ou les écueils de la vie* (1982), *La*



*révolte d’Affiba* (1996), la difficulté d’être femme en Afrique noire. A. Maïga Ka dans *Le miroir de la vie* (1985), repose le problème de la femme dans la société africaine. F. Kéïta (2000) aborde le problème de l’excision dans son roman *Rebelle*.

L’un des aspects les plus importants du discours féminin contemporain reste celui du regard porté sur son corps. Si pour certains écrivains tel que R. Maran (1921) qui voit le côté initiatique de l’excision et de la circoncision, les romancières africaines en soulignent l’aspect rétrograde, mutilateur ou castrateur, qui réduit la femme à sa seule fonction de reproduction. C’est pourquoi, la quasi-totalité des écrivaines abordent le sujet du corps de la femme dans leurs romans. Par exemple T. Boni, C. Beyala, F. Kéïta, A. Ka Maïga, ... s’intéressent à la perception du corps féminin. Vu de l’intérieur, sa description en fait un sujet d’angoisse. Contraintes à d’innombrables maternités, au travail d’éducation sans cesse recommencé, à l’amour sexuel imposé, au mariage forcé, le corps de la femme se désagrège, traduisant l’inquiétude du temps qui passe chez celle-ci. Ces romancières illustrent l’image de ces femmes qui ne peuvent lutter contre l’implacable dépossession de leur identité physique par le regard des autres. La mort de Kounta, qui a tenté de s’opposer à ce rituel dans *La voie du salut* (A. Maïga Ka, 1985) par exemple, en témoigne. Elle montre en effet, la pertinence ignoble de toutes ces formes de dépendance sociale créées par le respect aveugle des traditions et la violence d’un pouvoir établi par les hommes afin de mieux contrôler les femmes. Elles rendent compte de cette douleur psychologique d’être femme dans une société où la « femme est déclarée d’entrée de jeu, comme grève : illicite » d’après T. Boni (1991, p. 33.)

Le problème posé par ces écrivaines à partir de l’observation de ce rapport médiocre de la femme à son corps, est celui de l’influence du regard extérieur sur le bonheur féminin ou son identité. C’est un prétexte pour ces dernières d’insister sur ce qui, par sa pertinence, fonde l’existence féminine, et par la même occasion, lui permet d’éprouver réellement un sentiment de bonheur.

La question du couple et de la déception amoureuse est un autre aspect du sujet féminin. Plusieurs textes sont construits sur le thème de la déception amoureuse. Dans ce cas, l’homme occupe une place déterminante : l’image de l’inconstance, l’infidélité, la duplicité. C’est l’exemple de M. Bâ, R. Yaou, C. Beyala. La femme se retrouve ainsi prisonnière du regard masculin. Le portrait de l’homme qui se dégage dans la plupart de ces textes, est celui d’un mâle violent et inconscient. Les écrivaines révèlent ainsi le type de rapport amoureux, mâle et univoque qui lie les hommes et les femmes dans les sociétés africaines. Dans cette relation amoureuse, le problème de la communication occupe une place de choix. Les écrivaines abordent l’impossible communication entre les époux. En un mot, il s’agit de l’incompréhension des désirs des femmes dont font preuve les hommes.

En clair, l’écriture des Africaines propose une réflexion sur la famille et le poids des traditions sociales sur le vécu des femmes. Elle montre le rôle minime reconnu aux épouses dans les structures d’éducation de leurs enfants et leur déshéritement au profit de la famille de l’époux à la mort de celui-ci.

## 2.2. L’idéologie

La venue des femmes sur la scène littéraire n’est pas fortuite. En effet, la femme toujours vue, pensée et représentée de manière opaque, a presque toujours été associée au mal. Si elle est valorisée, elle l’est en tant qu’épouse fidèle et soumise, mère couveuse et dévouée. L’écriture féminine apparaît ainsi comme une critique contre l’ordre social et culturel établi. C’est un véritable acte contestataire car ces écrivaines ont pour objectif de critiquer le monde que les hommes ont

forgé. En prenant la plume, les Africaines montrent, à travers les sujets et thèmes abordés, qu'il existe un monde de la femme dans lequel elle prend la parole pour manifester sa liberté et son indépendance. Elles écrivent pour critiquer sévèrement la société très peu respectueuse de la femme et rompent avec une certaine soumission obscurantiste de la tradition. L'écriture féminine est une remise en cause de l'ordre social et culturel qui a favorisé la différence des sexes et partant, la suprématie du sexe masculin à travers les structures institutionnalisées qui enferment la femme dans un comportement obligé. O. Cazenave (1996, p. 325.) dira que « les écrits au féminin suggèrent que si l'Afrique va si mal, cela tient en partie au fait que les femmes ne participent pratiquement pas au pouvoir politique ».

Par leurs écrits, les femmes jouent une fonction de dévoilement et de restitution d'une mémoire collective niée par le pouvoir politique. La remise en cause de l'ordre social, un ordre auquel ces femmes ont cédé, la réalité qui la mutile et la brime dans son désir de liberté sont les raisons pour lesquelles la femme s'engage dans l'écriture. Leurs écrits sont non seulement une déclaration de guerre à la société patriarcale traditionnelle mais encore un véritable programme destiné à rétablir la femme dans ses droits les plus élémentaires en mettant un terme à un monde jusque-là laissé aux commandes de la phallocratie. La croisade qu'entreprennent les écrivaines africaines francophones vise à dénoncer l'ensemble des pratiques sociales qui emprisonnent la femme dans un carcan dont il lui est difficile de se libérer : la soumission servile à son mari, la réclusion, le déshéritement, la vente aux enchères à travers la dot, la polygamie, le mariage forcé...

Grâce au "je" de ces femmes adultes, capables d'analyser leur parcours, elles posent un regard critique sur la rigidité des structures sociales. Ainsi, K. S. Gbanou (2000, p. 2.) dira que « la création littéraire permet à la femme de mieux se dire afin de ne plus être l'éternel sujet (d)écrit la sauce aux épices masculines conformément à la logique d'Aristote qui oppose la femme (être passif) à l'homme (être actif), sorte de Dieu créateur doté du pouvoir vital et enfin présence. »

Dans presque toutes les œuvres féminines, les personnages centraux ou narrateurs sont de sexe féminin. Ce sont ainsi des textes de destinées de femmes, de la femme africaine. B. Gallimore (1992, p. 65.) dira à ce propos que « le je narrateur est présenté comme l'allégorie d'une conscience collective (...). Ce n'est pas seulement un "je" individuel qui s'exprime mais un "je" préoccupé par la condition de la femme africaine en général. » En véritables porte-paroles, les écrivaines africaines francophones écrivent la FEMME en abordant les sujets qui la préoccupent. Sous leur plume, "FEMME" revêt un sens vrai. C'est pourquoi, selon G. O. Midiohouan (2000, p. 256.) : « l'écriture féminine affirme donc la présence de la femme dans la littérature en tant qu'auteur mais aussi en tant qu'héroïne... qui voit, vit et dit la condition déplorable de la femme en Afrique comme jamais aucun homme ne peut la voir, la dire ».

## Conclusion

En définitive, "culture et création romanesque : l'exemple du roman féminin africain francophone" a montré le lien entre la culture et les écrits des Africaines. Pour le démontrer, deux parties ont été nécessaires. D'une part, un aperçu du contexte d'émergence de la littérature féminine ayant montré les difficultés qui ont entouré l'éclosion de celle-ci et les caractéristiques qui ont servi à montrer la particularité de cette littérature tant au niveau des thèmes qu'au niveau de l'idéologie d'autre part.

Somme toute, les écrits des femmes revendiquent un changement social et leurs œuvres deviennent des armes pour aider à transformer la réalité dans laquelle elles vivent. Cette littérature révèle les maux féminins grâce à ses mots dans le but de modifier les mentalités. Elle se donne pour ambition de changer la donne à travers une lutte pour la valorisation de la femme. Elles

puisent dans leur vécu quotidien de femmes pour accoucher de leurs œuvres. Ainsi, E. Brière. (1993, p. 98.) pourra dire que le « phénomène de la période néocoloniale, le discours romanesque féminin se distingue de celui de ses prédécesseurs masculins, le plus souvent marqué par la question du pouvoir politique néocolonial et du réalisme conventionnel ».

### Bibliographie

- ABBÉ Sastre Robert, 1975, *La mission de la femme africaine*, Paris, Centurion.
- Adiaffi Anne-Marie, 1983, *Une vie hypothéquée*, Abidjan, NEI.
- BÂ Mariama, 1981, "La fonction politique des littératures écrites", *Ecriture africaine dans le monde*, n°3, p. 22-30.
- BÂ Mariama, 1979, *Une si longue lettre*, Dakar, NEA.
- BEBEY Francis, 1973, *La poupée ashanti*, Yaoundé, clé.
- BEYALA Calixthe, 1994, *Assèze l'africaine*, Paris, Albin-Michel.
- BRIERE Eloïse (1993), "La problématique de la parole : le cas des camerounaises", *Esprit créateur*, p. 95-106.
- CAZENAVE Odile, 1996, *Femmes rebelles, naissance d'un nouveau roman africain au féminin*, Paris, Le Harmattan.
- CHEMAIN Arlette, 1980, *Emancipation féminine et roman africain*, Dakar, NEA.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1994, *Les Africaines, histoire des femmes d'Afrique noire du XIX au XXe siècle*, Desjonqueres.
- DIDIER Béatrice, 1981, *Ecriture-femme*, 2è édition, Paris, PUF.
- ERNY Pierre, 1968, *L'enfant dans la pensée traditionnelle en Afrique noire*, Le livre africain, Paris.
- GALLIMORE Béatrice Rangira, 1992, "écriture féminine dans la littérature africaine", *Missives : littératures francophones*, éd société littéraire des PTT, p. 64-70.
- GBANOU Selom Komla, 2000, " Femmes et créations littéraires en Afrique : défis et enjeux d'un combat", *Palabres*, n°3, p. 11-21.
- HOUEDANOU Lucien, 1963, *La dialectique du verbe chez les Bambara*, Paris, La Haye.
- KABORE Oger, 1987, "Les paroles des femmes", *Journal des Africanistes*, p. 117-131.
- KEÏTA Fatou, 2000, *Rebelle*, Abidjan, NEI.
- LACOUR Colette, 1972, "Femmes dakaroises, rôles traditionnels féminins et urbanisation", *Annales de l'université d'Abidjan*, Tome 4.
- MAÏGA KA Aminata, 1985, *La voie du salut suivi du miroir de la vie*, Paris, Présence Africaine.

MIDIOHOUAN Guy Ossito, 2000, "L'apport des femmes à la littérature négro-africaine d'expression française", *Revue d'Etudes africaines*, n°3, p. 255-59.

MOLIERE, 1672, *Les femmes savantes*, Paris, L'harmattan.

ROCHER Guy, 1968, *Introduction à la sociologie générale*, Volume 3, Montréal (Québec) Canada, H. M. H.

THIAM Awa, 1978, *La parole aux négresses*, Paris, Denöel.

TSOGO Delphine, 1982, *Vie de femmes*, Yaoundé, Clé

VOLET Jean-Marie, 1993, *La parole aux africaines, l'idée du pouvoir chez les romancières d'expression française de l'Afrique subsaharienne*, Amsterdam-Atlanta.

YAOU Régina, 1982, *Lezou marie ou les écueils de la vie*, Abidjan, NEA.

YAOU Régina, 1997, *Le prix de la révolte*, Abidjan, NEI.